

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE.

à sa physionomie quelque chose de piquant et d'original. Les traits de son visage, d'une régularité remarquable, exprimaient une certaine hardiesse qui n'avait rien de choquant et un contentement intérieur qui apparaît dans le contour. Il y avait de la coquetterie dans son costume, et dans toute sa personne cette aisance que donne aux hommes les plus modestes la conscience de leur supériorité. François était, en effet, supérieur à tout ce qui l'entourait, sous plusieurs rapports. Outre que la nature l'avait fait plus instruit, il avait sur son frère l'avantage d'une certaine éducation. Le maître d'école de l'endroit ayant déclaré que le fils du père Louvain avait de grandes dispositions, sa mère fit tout qu'il fut envoyé dans un pensionnat de Québec, où il resta trois ans. Le goût de la liberté et des occupations champêtres ayant prévalu en lui sur le goût des lettres et des sciences, François revint commencer sous les yeux de son père son apprentissage de fermier-cultivateur. L'intelligence le servit encore merveilleusement dans cette circonstance, et sa science agricole se trouva bientôt au niveau de celle de son frère.

Le sentiment instinctif de son infériorité développa peu à peu chez l'aîné une jalousie qu'il ne savait pas dissimuler. Doué, en revanche, d'une force physique beaucoup plus grande, il cherchait toutes les occasions de s'en prévaloir, et d'humilier son frère sous ce rapport. Et, en effet, dans leur position respective, la vigueur ou courage était au moins équivalente à la puissance de l'intelligence, et, sous le point de vue d'utilité, Jean pouvait assurément lutter avec François. Il déployait dans les travaux de sa patrie et un courage admirables, et, en présence de danger, l'impétuosité de la brute qu'entraîne irrésistiblement l'instinct d'une passion aveugle. Cette basse jalousie de Jean se changea avec le temps en une haine profonde qu'entretenait d'ailleurs l'impudent prédilection de la mère pour François. Celui-ci n'aurait rien dit de tout cela, si son caractère n'était si ami à la haine, et cette indifférence dédaigneuse n'aurait sans doute augmenté les mauvaises dispositions de Jean à son regard. Le père, homme froid en apparence, d'un envers lui même comme envers les autres, partageait entre ses deux fils une affection marquée, et, dans les occasions, se condescendait à une forme vive et d'humeur un peu difficile, il employait toute son énergie à contrebalancer la partialité trop évidente dont François était l'objet.

C'était vers la fin d'une froide journée de décembre. La neige couvrait le paysage, et la nuit sifflait tristement. Le repas du soir étant terminé, le père Louvain et ses enfants se rangèrent commodément à l'entour du feu, examinèrent leurs vêtements, se lavèrent et préparèrent la besogne du lendemain. François regardant machinalement devant ses yeux se portèrent à chaque instant, avec une certaine impatience, sur le cadre d'une vieillotte horloge enfermée dans une longue caisse de bois dressée à un angle de la salle. La vieille se prolongeait, bien que depuis longtemps les quatre interlocuteurs n'échangèrent plus que quelques paroles à l'entour. Le silence était parfois si profond que l'on entendait distinctement dans les momens où le vent semblait retentir son souffle, les battemens cadencés du pendule. Enfin, l'horloge ayant sonné dix heures, Jean se leva silencieusement et son frère le suivit presque aussitôt. Marguerite, ayant couvert avec une corde le foyer les tisons qui brûlaient encore dans l'âtre, ne tarda pas à se coucher avec son mari dans le lit à baldaquin et à baldaquin de serge jaune qui faisait face à la porte d'entrée. La chambre où il se trouva était à peu près la seule pièce habitée de toute la ferme. Elle consistait en un foyer, une grande table oblongue et à trois, quatre chaises en bois. L'horloge et le lit dont nous venons de parler, complétaient l'ameublement. Les murs étaient entièrement nus, et le plancher disjoint laissant à découvert, en plusieurs endroits, de notables parties du sol. À droite et à gauche se trouvaient le banc et l'étable où l'on entrait de la porte par une porte basse. Tout à côté, sur la paroi intérieure du mur de la chambre, montait un petit escalier de bois conduisant au grenier, dont une partie, divisée par une mince cloison, présentait une sorte de logement réservé aux fils du fermier et rendé de deux garçons. C'est là que les deux frères s'élevaient du plus profond sommeil en toute saison, non dépit d'un vent qui soufflait de toutes parts et des rats qui s'y promenaient sans façon. Une étroite fenêtre en bois, placée immédiatement sous le toit, éclairait faiblement ce triste réduit.

Les deux frères étaient couchés depuis quelques jours. Jean, après avoir été la dernière nuit à avoir déposée près de sa couche, les deux frères dormaient, et sa respiration bruyante troublait seul le silence qui régnait autour de lui. Les rayons de la lune pénétraient obliquement dans la chambre, éclairaient d'un jour pâle la figure large et stupide

farouche de Jean. François, immobile et à demi soulevé sur son coude, fixait sur son frère des yeux qui se semblaient pas disposés à se fermer, et prêtait une oreille attentive aux roulemens du sang et prolongés qui s'échappaient de la poitrine de Jean.

À continuer.

Tribune Publique.

Au peu d'esprit que le bon homme avait. L'esprit d'autrui par complément avarié.

Mr. le Rédacteur,

Vous qui savez tout, ou peu s'en faut, pourriez-vous me dire si par hasard Monsieur Astor, qui fait parler dans les rues de grandes multitudes sur lesquelles il invite ses amis LES CANADIENS FRANÇAIS à aller acheter ses chapeaux, est bien le même qui lors des élections disait tout haut que pas un seul des Canadiens, propriétaires ou non ne devrait avoir le droit de voter en Canada.

À cette même élection, monsieur Péditeur, qui fait parler dans les rues de grandes multitudes sur lesquelles il invite ses amis LES CANADIENS FRANÇAIS à aller acheter ses chapeaux, est bien le même qui lors des élections disait tout haut que pas un seul des Canadiens, propriétaires ou non ne devrait avoir le droit de voter en Canada.

[On nous prie de publier le document qui suit.]
Province du BasCanada par J. B. Sévigny Juge paix du District de Québec District de Québec est resté à St. Jean des Châtaux comté de la Rivière à D. B. le 16 M. 1823. Il vous est joint et demandé de par le District de D. B. de composer par devant moi et écrit le quatre derniers prochains à dix heures du matin en un denoué actuelle en la parois St. Jean des Châtaux pour répondre alphinon pointé conditions par P. B. et ex. des deux châtains de St. Jean des Châtaux par D. B. par O. St. Jean des Châtaux pour à voir réglé qui d'autrement votre par d'un tel denoué, vous à voir quel-que-fois de la dite composition par P. B. et ex. des deux châtains de St. Jean des Châtaux et de moi et écrit pour en conséquence de voir dans un denoué actuelle par P. B. un Châtaux qu'il vous à voir de par faire faire le dit denoué avec une copie de la dite composition par P. B. et ex. des deux châtains de St. Jean des Châtaux en votre copie des deux châtains de St. Jean des Châtaux le 25 avril mil huit cent dix et dix.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, JEUDI 16 JUIN, 1823.

Fantaisies.

REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANCANS. Qui lit une fois deux.

LA SAINT JEAN BAPTISTE.

Vendredi de la semaine prochaine, 21 Juin, est le jour consacré à nos patrons, les canadiens, et cependant nous ne voyons pas qu'il soit fait aucun préparatif pour le fêter dignement et d'une manière nationale. Notre patrie pour tout ce qui pourrait tendre à réunir tous les canadiens sous une commune bannière est vraiment déplorable, et cependant nous ne désespérons pas de voir revivre cette fête que Montréal a célébrée deux fois d'une manière si brillante, lors des beaux jours de patriotisme; cette année nous avons pu voir avec satisfaction que la société de tempérance de Montréal a obtenu de l'évêque l'autorisation de se mettre sous la protection de St. Jean Baptiste; de sorte que l'observance de cette journée ne sera désormais plus douteuse au moins pour cette partie du pays. Il est trop tard maintenant pour monter une célébration sur un grand pied à Québec; mais il nous semble cependant qu'avec un peu de bonne volonté on pourrait organiser un modeste banquet en famille, auquel se joindraient ceux qui ne citent pas qu'ils tiennent à voir léguer à ceux qui nous suivront quelque gage de nationalité. N'est-il pas affligeant de voir qu'en Canada les descendants de chacune des nations qui le peuplent ont tous leur fête nationale..... excepté les canadiens! Nous le répétons ici à un moment assez de temps pour faire une prière à Montréal si elle n'alla qu'un ou deux jours à Mr. Ludger-Duvernay, qui le premier eut l'heureuse idée de cette solennité canadienne, pour réunir autour d'une joyeuse table plus de trois cents convives; les plus brillants d'entre eux mangeraient aujourd'hui à l'égale table, sans aucun pouvoir et sans cause de leur mémoire et la chérir. Si la jeunesse veut profiter de cette occasion pour se montrer encore une fois zélée sous les prières de s'empresser, car le temps est court. Ceux qui seraient disposés à célébrer la Saint Jean Baptiste par une réunion à la prière de tout le monde, sont priés de laisser leur nom à ce bureau, d'ici à Samedi prochain. Si d'ici à ce temps là le nombre en est suffisant une assemblée sera convoquée afin de nommer un comité, prendre les souscriptions et s'occuper des autres arrangements nécessaires.

Nous donnons et après le relevé d'une lettre que son Excellence sir Chs. Bagot a pris la liberté de nous adresser et de celle que nous lui avons fait l'honneur de lui transmettre en réponse.

Monsieur le rédacteur du Fantasque.
Avant d'exposer l'objet principal de la présente pétition, permettez-moi de vous dire que c'est un bon marché que me procure chaque semaine la lecture de votre inestimable feuille. Je ne dirai rien des saines que vous lancez contre mon administration; vous faites votre miel d'écrivain en me prenant pour sujet et moi je fais celui de gouverneur-diplômé en riant sous cape de la manière dont vous plaitez et en continuant mon chemin comme si une mouche ne m'avait pas piqué. Quoique vous me paraissez d'un abord un peu rude, pour ne pas dire brutal, je viens me rapprocher humblement de vous pour vous demander de m'aider de quelques lignes de votre part; j'ose espérer que vous ne me refusez pas car tout en servant ma cause vous ne nuirez nullement à celle du peuple dont vous prenez si galamment la défense; je ne dis rien de la votre en particulier; vous savez fort bien qu'un service rendu à un gouverneur se trouve toujours répercuté sur le peuple. À la facilité d'acquiescer ses dettes de reconnaissance par le moyen de l'argent et des faveurs du peuple, je ne vous en dis pas davantage, car vous m'avez fait d'en savoir là-dessus encore plus long que moi. Voici ce que j'ai dit à cet égard; rien de plus simple au monde.

Vous devez savoir que je me propose de visiter Québec vers le 25 courant; je l'ai fait annoncer long-temps à l'avance par les feuilles qui me sont dévouées, afin que le zèle et la bonne volonté des habitants de cette aimable ville ne soient point usés et dépouillés et qu'ils puissent se préparer long-temps à sa venue imprévue par les sorts de biens et d'hommages. Vous avez sans doute appris par les récits des gazettes de Montréal que j'y ai été fêté à mon arrivée de la manière la plus brillante; tout ce qu'il y avait de bêtes et d'hommes d'origine britannique fut à la comédie, et je ne puis me vanter de m'être vu par un grand nombre de gens qui ne manquent que ce que je desirais le plus; voir la masse de la population canadienne. C'est une faute grave que mes perisants ont commise de n'avoir pu agir de manière à éloigner les emulations du spectacle ravissant de mon entrée dans leur ville autrefois la plus belle; il me semble qu'avec un peu d'adresse on eût pu imposer aux chasses de manière à faire une grande sensation en ma faveur; mais bref, le mal est fait; il est trop tard d'en parler à présent; songeons à mieux combiner nos plans à l'avenir.

Vous pouvez m'aider puissamment en cela et m'obliger d'une manière toute particulière. Votre petit Journal jouit chez les canadiens d'une réputation que j'enrime moi-même; d'un mot vous pourriez amener à mon entrée triomphale dans votre ville la majeure partie de ceux que je voudrais voir et ce n'est pas pour rien que je vous prie de m'écrire que mes derniers actes vous donneront pour cela un excellent prétexte. Vous pourriez leur dire que l'heure de la justice est enfin venue, que voilà les premiers d'entre les canadiens appelés aux premiers places, que j'ai fait contraindre en leur faveur les listes des magistrats, enfin, que pour peu qu'ils consentent faire un pas ou deux de moi, tout ce qu'ils desireront leur serait accordé. Invitez-les citoyens de tous les âges, et de tous les rangs, les femmes, les enfants etc. etc. et venez me faire la bienvenue car ma plus grande ambition dans le moment n'est que de mourir et me faire appeler le bienfaiteur et le réconciliateur des races canadiennes; je ne vous dicte pas ce que vous devriez dire car je sais que vous pouvez lorsque cela vous plait, tourner une phrase flatteuse tout aussi bien que les journaux qui sont payés pour ne faire absolument que cela. Je vous en supplie, faites-moi ce que je vous prie de faire pour votre futur et votre avenir vous montrera si je sais remplir un devoir de reconnaissance. Dans l'espérance que ma demande sera agréée, j'ai bien l'honneur de me soumettre d'avance et en attendant mieux, votre obligé serviteur

Chs. Bagot.

REPONSE.

Monsiur le Courtois.
Éc. de avec surprise et plaisir avec étonnement, réception de votre lettre, à laquelle je vais répondre en aussi peu de mots que possible vu que je suis pressé; c'est aujourd'hui mon jour de goûter et de chanter, ce que j'ai à me régler le bon couple canadien qui m'a servi, pour m'amuser à un gouverneur anglais. Je ne perdrai pas mon temps à répondre aux beaux compliments que vous me faites; le vouvois, le vouvois, le vouvois, ce commerce que nous avons fait journaux américains nous ont fait et m'a fait ce que c'est qui les appellent le *noti* *zavard*; (que nous autres Français-canadiens traduisons par *beurre*) je ne nous en donnons pas, nous ne sommes pas si bêtes que vous ne le sachiez pas; mais je suis sûr que vous m'avez pris pour un bidaud; je ne vous en veux pas pour cela; vous m'avez pas le premier; mais par exemple je ne vous pardonnerai jamais d'en avoir

